



Les « classes populaires » et l'exercice du contre pouvoir

par Emile Servais et Jean Blairon

« Populaire » est souvent utilisé pour qualifier des positions et des pratiques dans les champs économique, politique, social et culturel. On pense, par exemple, à des expressions comme épargne populaire, vote, milieu et culture (folklore, opinion, éthos) populaires. Les situations qu'il connote – cadre collectif ou une posture individuelle – sont nombreuses et la diversité des sujets ou objets qu'il sert à caractériser ne vont pas sans donner le sentiment d'une surcharge et entraîner de la confusion. Ainsi, les employés subalternes, les ouvriers, les précaires, les chômeurs, les pauvres, les assistés, les exclus, les mendiants, les habitants d'un quartier défavorisé... sont-ils généralement et indifféremment considérés à la fois comme étant de « milieu populaire » et comme ayant des références culturelles et des pratiques « populaires ».¹ La pluralité sémantique de l'expression a certes des fondements historiques mais tient aussi au fait que l'usage de cette qualification tend à s'étendre à tout ce qui ne relève pas de l'excellence sociale ce qui ne va pas sans en affaiblir le sens. On peut observer que qualifiant originellement un contre-pouvoir dans le champ politique, dans le champ socio-économique ensuite, le poids symbolique fort de la référence s'est érodé. Ce fut le cas du peuple et du pouvoir citoyen dans le champ politique ; ce l'est aujourd'hui et du pouvoir du monde du travail et des travailleurs dans le champ socio économique. Après l'avoir rappelé brièvement nous proposerons qu'on peut rendre raison de cette érosion en

recourant à l'hypothèse selon laquelle cette « perte du sens » est aujourd'hui à mettre en relation avec les difficultés à constituer les luttes culturelles et interculturelles en conflit central des sociétés programmées d'une part et d'autre part à concevoir de nouvelles formes d'articulation du paradigme culturel émergeant avec le paradigme social.² Le « populaire » emblématique de la résistance à l'Ancien Régime et au capitalisme industriel serait-il devenu vecteur de formes de soumission aux forces impersonnelles du capitalisme financier illustrant ainsi ce que Bourdieu appelait une lutte à front renversé ?

FORCE ET FAIBLESSE DU CONTRE-POUVOIR RÉVOLUTIONNAIRE

Populaire apparaît pour qualifier des groupes et des individus dans le contexte révolutionnaire. Dans ce cas le Tiers-Etat, groupe émanant du peuple, revendique la position d'arbitre de la gestion d'intérêts opposés à ceux des nobles et des ecclésiastiques ou plus collectivement de la noblesse et du clergé. Le contre-pouvoir citoyen perdra toutefois en force dans la mesure où, le champ politique gagnant une autonomie relative et développant une logique propre, sera au moins partiellement « approprié » par un groupe émergeant qui deviendra groupe dominant, les bourgeois défendant des intérêts parfois fort éloignés des intérêts populaires. D'une



certaine manière le contre-pouvoir citoyen se fait pouvoir politique qui en restreint les caractéristiques et en fixe les conditions et les modalités d'accès. La qualification se fait ambiguë dans la mesure où la délégation du pouvoir a inclus le peuple dans son exercice mais sans nécessairement rencontrer ses intérêts. Ainsi, lorsque le politique parle de mesures populaires, il évoque l'unité du peuple duquel il se réclame et la rencontre de ses besoins mais cela peut aussi être des mesures qui ne bénéficient pas au plus grand nombre, donnant raison à Victor Hugo selon qui « *Le peuple donne son sang et son argent, moyennant quoi on le mène* ».

FORCE ET FAIBLESSE DU CONTRE-POUVOIR OUVRIER

Populaire, dans ce cas, qualifie le groupe et l'individu qui vend sa force de travail. L'accent est alors mis, d'une part, sur la position dans les rapports de production, le partage de conditions de vie semblables en opposition à celles des bourgeois détenteurs du capital et des paysans et, d'autre part, sur le respect de la dignité du monde ouvrier et de ses valeurs. Comme dans le cas du peuple citoyen ce qui est qualifié ce sont des collectifs et des individus par opposition à d'autres collectifs et d'autres individus. On est ou c'est « populaire » par la position occupée dans un champ ou une structure et parce qu'il s'agit de défendre les intérêts liés à cette position et les valeurs (l'égalité et la solidarité) qui permettront de faire advenir ces intérêts dans les combats les opposant aux autres positions. Dans le cas où populaire qualifie la culture, il s'agit non seulement d'identifier celle d'un groupe social, mais de signifier aussi, une cohérence des systèmes de représentations et de pratiques. Ainsi a-t-on parlé de culture populaire,

de culture bourgeoise, de culture savante, ... C'est sans doute Richard Hoggart qui, dans son ouvrage « *La culture du pauvre* », a le mieux caractérisé la culture des classes populaires de la période industrielle. Il y évoque effectivement des dimensions importantes de la quotidienneté ouvrière, notamment la solidarité, le sens fort de « l'être entre soi » par opposition aux autres, ainsi qu'un lien, notamment dans le domaine alimentaire, entre l'abondance et le plaisir.³ Le populaire est une caractéristique relationnelle distinctive d'un groupe social et expression de l'autonomie relative d'un système de représentations et de pratiques. Il qualifie une cohérence propre dans un cadre d'interdépendance.⁴ Il évoque aussi une dynamique comme le souligne Xavier Lambrecht lorsqu'il note: « *On parle de milieu populaire en l'absence d'autre définition. Le milieu populaire, ce n'est plus le monde ouvrier, ce n'est pas l'élite intellectuelle, ce n'est pas le quart monde, ce n'est pas l'aristocratie, ce n'est pas...! L'identité est à acquérir au contact des autres qui valorisent ou dévalorisent tel ou tel comportement, telle ou telle façon de vivre.* »⁵

Mais ici aussi « populaire » est ambigu parce qu'en même temps qu'il dit la fierté d'une identité il positionne par la négative dans les rapports de forces. Le fait qu'il dit en même temps une fierté d'appartenance (fierté d'avoir conquis le suffrage universel et un ensemble de droits sociaux) et une condition d'exploitation dans les rapports de production rend toujours possible comme on peut aujourd'hui l'observer une érosion du poids réel et symbolique d'une telle connotation. Cette érosion est observée quand le chômage devient important. L'identité se fait alors incertaine et la fierté d'appartenance est moins revendiquée. Le « populaire » éclate en catégories dont les intérêts divergent. La défense



unitaire du monde du travail ou l'affirmation d'une logique interprofessionnelle est plus hésitante. Les centrales affirment plus nettement les intérêts des travailleurs que ceux des sans-emplois de leur branche d'activité constitués en section de l'interprofessionnelle. La logique unitaire des luttes populaires s'affirme plus rarement par peur d'une perte d'emploi, le secteur privé se distance du secteur public, les manifestations sont plus rarement des « manifestations populaires » que mise en scène du mécontentement d'une profession.

POST-MODERNITÉ : FORCE ET FAIBLESSE D'UN CONTRE-POUVOIR POPULAIRE

Si dans la société industrielle « populaire » qualifiait une position unitaire mais néanmoins fragile on peut difficilement nier que dans la société post-industrielle il est utilisé non seulement pour qualifier la pluralité de positions d'une société de plus en plus fragmentée mais aussi pour qualifier des situations et positions paradoxales propres à la modernité. On pense à la diversité des statuts ainsi faussement unifiée – ouvrier, employé subalterne, femme de ménage, immigré de générations et d'origines diverses...- et par exemple à l'actionnariat populaire.⁶

Ce détournement de sens contribue à n'en pas douter à affaiblir la force symbolique du « populaire » puisqu'ici on évoque un petit plutôt qu'un grand argentier, une addition d'individus plutôt qu'un collectif. Non seulement la position est fragile parce que ce qui la qualifie est ambigu mais elle l'est aussi parce qu'elle qualifie sans vraiment les unir une large pluralité de positions. Alors que dans la société industrielle son usage englobait à la fois

l'élite ouvrière et l'ouvrier subalterne il y est aujourd'hui recouru pour englober une multiplicité de situations résultant de la fragmentation de la société. On dit par exemple que sont de milieu populaire à la fois les autochtones et les étrangers de faibles ressources et qualification professionnelle. La pluralité des situations ainsi qualifiées est d'autant plus étendue qu'elle concerne aussi bien les situations de travail que celles hors du travail. On peut certes regretter un usage par trop pluriel du populaire, reflet d'une société excessivement fragmentée, et inviter à qualifier plutôt ce qui est commun à ces positions, à savoir le fait d'être une population ignorée tant dans les milieux professionnels que dans la vie sociale hors travail et vouloir ainsi associer populaire à précaire.⁷ Dans cette perspective les quartiers populaires ne sont pas des quartiers ethniquement et socialement homogènes mais des quartiers où cohabitent différents degrés d'intensité de faible intégration économique, sociale, culturelle et professionnelle. Le quartier est espace de cohabitations sociales complexes qui ne peut être réduit à un espace où vivent des pauvres et où règneraient sporadiquement ce que d'aucuns désignent comme étant des violences urbaines. Le monde populaire ou les classes populaires désignent des positions et conditions disparates : disparité des activités et des statuts, des stables et des précaires, des ouvriers du secteur du commerce ou des services et des ouvriers de l'industrie ; disparité des trajectoires et des implantations spatiales, ... L'hétérogénéité de ce monde s'est accentuée dans le processus d'involution et de transformation de la classe ouvrière.⁸ Si la classe ouvrière est toujours là, « elle a changé et, nombre de ses membres n'ont plus conscience d'en faire partie. Perte de langage, de mémoire, de tradition, de solidarité... ».⁹ L'organisation du travail



et plus généralement la vie sociale fonctionnent en favorisant peu la sociabilité ouvrière. Les négociations salariales ont tendance à s'individualiser, l'hétérogénéité des statuts - stables, intérimaires, précaires - « *prévient la constitution de collectifs de travail, d'intérêts communs, d'un sentiment d'appartenance entre salariés susceptibles d'être exposés à la menace de délocalisation de l'établissement* ». ¹⁰ L'hétérogénéité statutaire favorise plus sans doute notamment pour ceux dont le statut est fort incertain, le repli sur soi que l'engagement au service du quartier et de ses habitants. De plus, les jeunes plus ouverts à la modernité entrent souvent en conflit avec les plus anciens peu ouverts, de leur point de vue, aux évolutions.

On peut faire les mêmes observations pour le monde des employés. Si celui-ci, comme l'a souligné Alain Chenu dans « *L'Archipel des employés* » ¹¹, a toujours été fortement distinct du monde ouvrier ¹² et été très disparate, il l'est sans doute encore davantage aujourd'hui, notamment au travers de la distinction entre les pleins temps et les temps partiels. Par ailleurs, l'importance prise aujourd'hui par le travail informationnel ¹³ est sans doute à l'origine d'un principe nouveau de classement des compétences qui conduit à distinguer trajectoires qualifiantes et disqualifiantes. ¹⁴ L'effet cumulatif des distinctions et combinaisons entre travailleur et chômeur, autochtone et allochtone, homme et femme est au principe de disparités fortes. Dans cette perspective, la famille du chômeur turc ou maghrébin constitue sans doute la figure exemplaire ¹⁵ d'une condition sociale particulièrement dure. Il est difficile pour des agents sociaux caractérisés par la combinaison d'une multiplicité de caractéristiques – ouvriers maghrébins d'immigration ancienne, objets de plusieurs licenciements consécutifs à des

plans de rationalisation ou à des délocalisations, habitant avec sa famille un logement proche de l'insalubrité, dans un quartier où sont regroupées des populations allochtones d'origines diverses - de structurer leur identité et de se doter d'une conscience fière. Ces disparités font douter non seulement des effets d'homogénéisation de la culture de masse et du caractère unitaire et symboliquement fort de la référence au « populaire ».

Comment dès lors ne pas se poser la question de savoir ce qui pourrait être fait pour reconquérir une force réelle et symbolique perdue ?

RESTAURER UN CONTRE-POUVOIR « POPULAIRE » FORT

Les observations qui précèdent suggèrent à l'évidence qu'il importe de faire référence au paradigme social faute de quoi la diversité des positions et situations du monde ne seront pas appréhendées. Pour rendre à cette diversité une unité qui ne serait pas illusoire, nous suggérons de prendre appui sur ce que Touraine appelle le paradigme culturel et de l'articuler au paradigme social ou encore de réarticuler positions sociales définies relationnellement et acteurs. ¹⁶ Le système distribue inégalement des positions dont les acteurs peuvent vouloir affirmer la commune humanité. Le conflit central de la société industrielle trouvait son origine et s'est développé autour d'une opposition claire de deux groupes – dominant/dominé au sein des rapports de production et de répartition des biens matériels. Ce conflit de positions dans le champ économique, dont par ailleurs chacun reconnaissait l'apport fonctionnel au progrès de tous, contribua à ce que l'identité des protagonistes se structure autour de va-



leurs opposées: l'accumulation (pour investir ou pour capitaliser) d'une part et le partage d'autre part. Cette valeur de référence facilita la construction de l'unité d'un collectif caractérisé par la pluralité des situations individuelles. Le progrès oui mais le progrès de tous et pour tous. Cette unité d'une pluralité est aujourd'hui à (re)construire dans un contexte homologue du contexte antérieur soit concurrentiel et conflictuel pour permettre à la fois, d'une part une distribution plus égalitaire des fruits du progrès, la mobilité des positions et d'autre part de « résister à l'emprise des forces impersonnelles sur son être » (il s'agit essentiellement des forces hyper-capitalistes des marchés dérégulés et de la « sainte violence » inspirée par une vision religieuse¹⁷. A cet effet la commune humanité ou le Sujet¹⁸ enjeu des luttes sociales doit être traduit à la fois en revendications de participation, de liberté créatrice et d'authenticité.¹⁹ Ces revendications sont d'une part à double face: revendications culturelles ou d'affirmation de valeurs et revendications sociales ou de disposition de moyens spécifiques à la dynamique d'une diversité de positions et d'autre part nécessairement médiatisées par des institutions qui les ancreront dans le quotidien. Si la connaissance pour tous et la santé de tout

un chacun sont des valeurs traduites dans le droit tout un travail d'institutions diverses (donc de moyens et de dispositifs) – institutions scolaires, institutions de soins – est nécessaire pour garantir cette égalité. Le paradigme social a à juste titre conduit à revendiquer les moyens et dispositifs d'une plus grande égalité des positions en ces matières mais il laisse subsister de fortes inégalités qu'il conçoit éradiquer par de la discrimination positive. A l'évidence c'est insuffisant et on peut légitimement penser que la réduction des inégalités a tout à gagner à la réalisation par les institutions qui disposent déjà des moyens et par d'autres qui en ont moins d'un travail qui permettrait à la diversité des acteurs d'élaborer à la fois leur propre définition sociale de ces droits et l'élaboration d'un projet qui rendrait possible une évolution maîtrisable de la qualité subjective de ce qui est revendiqué. Certes les institutions héritières du mouvement ouvrier accomplissent ce type de travail mais ne devraient-elles pas s'interroger sur le renouveau que pourrait apporter à leur combat l'attribution plus nette d'une priorité aux droits culturels et renforcer ainsi leur revendication en moyens et en dispositifs redistributifs de ceux-ci?



NOTES

¹ Nous ne discuterons pas ici de de la question de savoir si le recours au vocabulaire de classe est pertinent. Nous reviendrons ultérieurement sur cette question. Si comme on le verra ci-après les classes sociales se fragmentent et qu'il est sans doute plus pertinent pour tenir compte de ce fait de parler de positions dans un champ nous pensons que le concept garde toute son importance pour contraindre à articuler position et condition, rapport social et rapport de sens, observations objectives et données subjectives et considérer qu'il n'y a de classe que s'il y a conscience de classe. D'un point de vue sociologique, il importe comme Catherine DELCROIX l'a souligné, de ne pas confondre les situations et les personnes. Dans cette perspective, populaire qualifie des situations résultant d'un processus que Robert CASTEL nomme désaffiliation. Le fait que des personnes passent parfois d'une situation à une autre est sans doute à l'origine de cette confusion. Par ailleurs, en considérant qu'il s'agit de personnes on fait dépendre la qualification qui en est faite du regard des autres et des préjugés y associés notamment celui selon lequel elles seraient responsables de leur situation. Décrire une situation, l'évolution de ces caractéristiques matérielles et symboliques permet de prendre distance avec ce préjugé ; les manques ne sont plus attribuables aux personnes elles-mêmes. Voir C. DELCROIX, « Ombres et lumières de la famille Nour », Payot, 2001, p. 13 - 19

² Jean Blairon. « Lutttes interculturelles et conflit central dans la société programmée ». Intermag. Décembre 2005. On parle de société programmée lorsque son développement est moins lié à la production de biens matériels et davantage à celle de biens immatériels ou de connaissances comme par exemple la production d'outils de production et de gestion évolutifs et maîtrisés ou de la production des conditions de toute production. Ainsi

suggère-t-on d'étudier comment des luttes et notamment des luttes culturelles « qui se présentent comme émancipatoires peuvent aussi être touchées par un renversement de front, c'est-à-dire aller à rebours des résultats libérateurs dont elles aiment se prévaloir (c'est notamment le cas, pensons-nous, de plus d'une institution qui prétend promouvoir « l'autonomie » de ses bénéficiaires).» Ce pourrait être aussi selon nous le cas d'institutions qui malgré l'importance des populations qu'elles rassemblent et la qualité de leur contribution à la cohésion sociale font l'objet sinon de mépris entendu, de compassion accidentelle ou tout simplement d'un désintérêt et d'une ignorance qui les maintiennent dans la confidentialité.

³ Plus précisément, l'auteur montre que les pratiques culturelles ne sont pas dissociées des conditions sociales et de l'éthos qu'elles produisent. L'éthos populaire est à la fois distance ironique et indifférence au monde des autres. Le rappel des titres de la plupart des chapitres aide sans doute à en détailler les composantes : le relativisme et la réalité quotidienne, la bonne vie, un matérialisme honnête, l'invitation à la romance, du sexe sous cellophane, le « je-m'en-fichisme ». Cette culture diffuse n'est pas moins : « *contraignante et élaborée que celle qui caractérise les classes supérieures. Un ouvrier accumulerait assurément les pataquès et les gaffes s'il devait figurer à un souper collet-monté, mais, s'il devait vivre au milieu des gens du peuple, un grand bourgeois trahirait aussi sûrement sa gaucherie par ses manières de parler – c'est-à-dire aussi bien par son débit que par ses sujets de conversation ou ses tournures de phrase –, par sa façon de se servir de ses mains, par sa démarche ou son maintien et jusque dans sa manière de commander les boissons ou de proposer une tournée* ».



(Richard HOGGART, « La culture du pauvre », Minuit, 1980, p.63) Observons toutefois qu'il est bien conscient d'avoir décrit un monde qui correspond aux années de l'immédiat après-guerre et qui va progressivement s'éroder. « Dans un article paru moins de cinq ans après la sortie de « Culture du pauvre », il souligne à quel point ses descriptions peuvent devenir désuètes du fait de l'accroissement de la mobilité spatiale, d'une aisance matérielle relative mais croissante, de l'impact inédit de la voiture et de la télévision sur la sociabilité ouvrière. » (HOGGART, 1973, in A. MATTELART et E. NEVEU, « Introduction aux Cultural Studies », La Découverte, 2003, p. 31). On peut aussi trouver une explicitation de l'éthos populaire dans G. LIENARD et E. SERVAIS « Capital culturel et inégalités sociales. Morales de classes et destinées sociales. », Editions vie ouvrière et Presses universitaires de Louvain (UCL), 1978.

⁴ La prise en compte de l'interdépendance n'implique pas comme l'ont souligné C. GRIGNON et J-C. PASSERON in « Le savant et le populaire - Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature », (Hautes Etudes, Galimard - Le Seuil, 1989) qu'il faudrait s'en tenir à la définition du populaire par l'intellectuel bourgeois, mais bien plutôt qu'il est de bonne méthode d'identifier ce que la définition de l'un par l'autre comporte de préjugés qui auraient pour conséquence soit d'en surdéterminer les qualités, soit de les dévaloriser. Cette exigence de méthode doit permettre d'éviter un excès de relativisme culturel et des accents populistes, d'une part, un traitement des situations et des pratiques du seul point d'une théorie de la domination sociale d'une légitimité culturelle, d'autre part.

⁵ X. LAMBRECHT, *J'anime en milieu populaire*, in « Jeunes en mouvement », n° 103, Bruxelles, 2002, p.16 C'est aussi le point de vue de Pierre EVRARD in « Questions de familles et solidarité des associations » (Service général de la jeunesse

et de l'Education permanente, Direction générale de la culture, Collection Culture-Education permanente, N°10, 2005, p 174 à 178), lorsqu'il souligne qu'une définition par la négative « paraît, comme toute définition par l'absurde » trop légère. De manière positive, les familles de ce milieu sont pour lui des familles qui valorisent les contacts : « on dit bonjour aux gens que l'on croise dans la rue », « la solidarité, la générosité au quotidien et l'expression culturelle », ainsi que « l'expression populaire locale riche du vécu des habitants ». Le regroupement territorial se doit de ce point de vue, que par ailleurs nous partageons, être considéré comme facteur homogénéisant d'une hétérogénéité sociale.

⁶ Observons toutefois qu'on ne peut vouloir réduire la dimension paradoxale de l'expression en rappelant qu'en un autre temps on soulignait les vertus de l'épargne populaire; il s'agit en effet ici moins de se protéger d'un avenir incertain ou de constituer une poire pour la soif que d'investir à l'égal non de l'entrepreneur mais du financier.

⁷ S'il peut paraître pertinent comme l'ont fait TOURAINE et DUBET, d'associer populaire à relégation et abandon par opposition à intégration, nous pensons qu'il est préférable de considérer que la qualification vaut à la fois pour des situations d'intégration/exploitation et des situations de ruptures ou de vie sociale brisée.

⁸ Nathalie BURNAY et Jacques DELCOURT évoquent cette évolution en observant que: « Peu à peu et dès 1973, cette volonté et ces processus d'universalisation, d'uniformisation et d'homogénéisation allaient se heurter à des évolutions et des vents contraires. Des forces s'étaient mises à jouer dans le sens de la diversification, de la différenciation, de l'hétérogénéisation, de la pluralisation, de la fragmentation... voire de la dualisation : une expression devenue courante mais peut-être simplificatrice. » Ils notent aussi combien la démographie de la population active a évolué (plus ou moins 50%



d'ouvriers en 1947 et 34% en 1991). Le rapport au travail quant à lui passe d'une éthique du devoir et de l'instrumentalisation de l'effort physique vers une éthique de la réalisation personnelle, cité par B. FUSULIER, « L'ouvrier, l'usine et le syndicalisme wallons. Involutions et transformations de la classe ouvrière », Académia Bruylant, 1999, p. 47-48 et 39-65. Jean-Pierre TERRAIL évoque l'évolution du rapport au travail comme passage de la confiance et fidélité à une entreprise implantée dans un lieu précis et assurant la formation des héritiers, à une fragmentation des collectifs et à une flexibilité des trajectoires ; d'une intégration globale - vie et industrie - autour d'une double différenciation simple entretien / fabrication d'une part, lignées d'héritiers / de nouveaux arrivants / à une intégration fragmentée et multipolaire. Evoquant l'intégration globale selon ce double clivage, il note que : « *La stabilité de la communauté usinière implique l'absorption incessante de nouvelles lignées ouvrières d'origine d'abord extra-régionale et étrangère, locale et rurale ensuite. L'intégration de ces lignées s'opère par étapes, l'espace de deux générations. Les représentants de la première sont affectés à la fabrication, ceux de la seconde, à l'entretien* ». in « Destins ouvriers. La fin d'une classe ? » (Puf, 1990, p. 134)

⁹ S. BEAUD et M. PIALOUX, *Ce qui a cassé la classe ouvrière*, cité in « Le Monde diplomatique », septembre 2005, p. 68

¹⁰ Ibidem

¹¹ A. CHENU, « L'Archipel des employés », Insee, 1990

¹² Dans les bureaux, la machine impose rarement son rythme à celui qui l'utilise. Même dans des formes très « industrialisées » du travail de bureau, comme dans les pools de dactylos, le rythme du travail dépend des employées elles-mêmes et de l'efficacité du contrôle exercé par l'encadre-

ment, et non des machines : à cet égard un pool de dactylographie s'apparente davantage à une manufacture qu'à une chaîne de fabrication au long de laquelle les cadences peuvent dépendre directement du réglage de l'avancement d'un convoyeur. A. CHENU, cité in J. LOJKINE, « L'adieu à la classe moyenne », La Dispute, 2005, p. 116

¹³ Il s'agit du travail d'interprétation de l'information, un travail toujours dominé par la pression capitaliste de la rentabilité mais où la mobilisation de l'intelligence et de la subjectivité s'avère indispensable, si l'on veut réaliser un travail d'information, aussi standardisé soit-il. Cité in J. LOJKINE, « L'adieu à la classe moyenne », La Dispute, 2005, p. 103

¹⁴ Voir à ce propos : Travail et capital culturel: de nouveaux enjeux d'égalité, 2^e Chantier namurois des Assises de l'égalité, sur <http://www.intermag.be>

¹⁵ Cette figure est exemplaire d'un double point de vue : l'exclusion du marché du travail et la discrimination à l'embauche. Selon les chiffres de l'Orbem en 1999, les Turcs et les Marocains étaient en effet non seulement sur-représentés dans le segment le moins qualifié du marché de l'emploi où ils exécutent souvent les travaux manuels les plus pénibles, mais avaient aussi le taux de chômage moyen le plus élevé (un taux moyen de 34,9% par rapport à un taux moyen de 8,6 pour l'ensemble de la population active de la Belgique ; 30,7% en Flandre par rapport à un taux moyen de 5,4 ; 41,8 en Wallonie par rapport à un taux moyen de 12,6 et 35,7 à Bruxelles par rapport à un taux moyen de 15,8). Par ailleurs, on observera que si 0% exprime un taux de non discrimination, le taux de discrimination à l'emploi des turcs et des maghrébins est de 43,3%. Voir le rapport intitulé : « Le chômage chez les allochtones : regardons-y de plus près », p.4,13 (<http://meta.fgov.be/pdf/pc/frcedl5c.pdf>)



¹⁶ A.Touraine. Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d'aujourd'hui. Paris ,Fayard,2005. Rappelons que par paradigme il faut « entendre un modèle de pensée employé par les acteurs en conflit ; le paradigme sert autant à dire la liberté qu'à penser la domination ou débusquer l'aliénation... En sociologie cela implique qu'il faut désormais partir de l'acteur, ce qui veut dire qu'on fait droit à la grande diversité des itinéraires (à rebours d'une sociologie qui explique les comportements en les référant à une position sociale) et qu'on ne parle pas que de victimes (en « se contentant » de dénoncer des

effets de domination), mais qu'on évoque aussi toutes les résistances qui se font jour. » J. Blairon. « Lutttes interculturelles et conflit central dans la société programmée » Intermag, décembre 2005, p 4, 5-6.

¹⁷ Intermag op.cit ;p 4.

¹⁸ Rappelons que par Sujet il y a lieu d'entendre non pas un individu concret mais une forme abstraite et systémique d'un ensemble de droits sociaux et culturels.

¹⁹ Intermag op.cit ; p 9-10.